



Bureau communautaire

Mercredi 1^{er} février 2023 à 8h

Siège CCMM – Neuves-Maisons

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Sandrine LAMBERT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 janvier 2023

Délibérations

Délibération n° 1 : Assainissement – convention d'occupation temporaire avec VNF

Délibération n° 2 : Création d'une maison de la prévention et de la santé publique - Demande de subvention

Délibération n° 3 : Rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons - Demande de subvention

Délibération n° 4 : Liaison cyclable Neuves-Maisons – CHU de Brabois - Demande de subvention

Délibération n° 5 : Restructuration de la passerelle cyclable de Pont-Saint-Vincent - Demande de subvention

Délibération n° 6 : Convention sur la refacturation d'un compte épargne temps